

Alsa Al Baida, Délégataire du transport urbain par bus dans l'enceinte du territoire de l'Etablissement de Coopération Intercommunale Al Baida, procède au lancement de l'appel d'offres suivant :

► **La prestation de désinsectisation des autobus et des locaux.**

N° Appel d'Offres	Désignation	Estimation MAD TTC	Frais de dossier en MAD	Date d'ouverture des plis
AO N°1/AASA/2022 (Marché de services)	Prestation de désinsectisation des autobus et des locaux	500 000	2000 (*)	Vendredi 18 février 2022 à 10h00

(\*) Le paiement des frais des dossiers est effectué au compte bancaire de la Société Alsa Al Baida Société Anonyme : RIB n°01345010000000002661184(Code Swift : BMCIMAMC) – Banque BMCI

Le dossier d'Appel d'Offres doit être retiré, contre présentation de justificatif de paiement des frais du dossier, de la Direction des Achats sise à l'adresse : 203, Boulevard Bir Anzarane-Casablanca/Tél : +212 5 22 25 00 70 -Fax : 0 5 22 25 00 70, Site Web : [www.casabus.ma](http://www.casabus.ma)

Le dossier d'appels d'offre peut être téléchargé, pour consultation uniquement, de notre site web : [www.casabus.ma](http://www.casabus.ma) Le téléchargement ne dispense pas les concurrents de retirer les dossiers de la Direction des Achats.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 4 et 10 du règlement des marchés de la société Alsa Al Baida.

Le règlement des marchés de la société Alsa Al Baida est téléchargeable du site web de la société [www.casabus.ma](http://www.casabus.ma) . Aussi, il peut être retiré avec le dossier d'appel d'offres.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, adressés à l'adresse suivante :

**Monsieur le Directeur Général de la société Alsa Al Baida Société Anonyme**  
203, Boulevard Bir Anzarane-Casablanca

Par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la Société ou remis au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessous ne seront pas admis.

L'ouverture des plis en séance publique aura lieu le **18 février 2022 à 10h00**, dans les locaux de la Société Alsa Al Baida sise à l'adresse ci-dessus.

**Pour tout éclaircissement concernant les modalités de retrait des dossiers, contacter :**

**Mme Lina EL GHALI**

Tél : 06 69 93 96 39/ E-mail : [lina.elghali@alsa.ma](mailto:lina.elghali@alsa.ma)